

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2024

## Groupement forestier Broye-Vully



## **Préambule**

Le présent rapport d'activité couvre la période s'étendant d'une Assemblée générale à l'autre soit du 2 mai 2024 au 20 mai 2025.

## **Mot du président**

Mesdames et Messieurs les Membres,

L'année dernière, en guise d'introduction du Rapport annuel d'activité, je relevais que la forêt est un domaine particulier dont la gestion relève d'un savoir-faire multifonctionnel. Un an après, ce constat est encore plus évident à la lecture du document que vous tenez entre vos mains. Le Groupement forestier Broye-Vully n'échappe pas à cette tendance, non seulement en tant que gestionnaire de nos forêts publiques mais aussi en tant qu'entreprise.

Les corporations forestières doivent en effet faire preuve à la fois d'anticipation et de flexibilité afin que les forêts puissent continuer à répondre aux critères fixés dans la législation fédérale et cantonale. Elles ont ainsi l'obligation d'assurer une gestion durable et optimale de la forêt, tout en adaptant leurs interventions aux conditions naturelles et aux fonctions de cette dernière, en veillant à la conservation de la biodiversité et en promouvant l'utilisation du bois indigène

Pour qu'une forêt vive, il faut que ses ressources soient connues auprès du plus large public possible. C'est pourquoi, à l'initiative de sa Direction, le Groupement forestier Broye-Vully a décidé d'ouvrir un magasin d'articles fabriqués avec du bois de nos forêts. En proposant cette nouvelle prestation, le Groupement ambitionne de mettre à disposition du consommateur des produits locaux, dont la provenance et le façonnage sont connus, et de valoriser ainsi non seulement nos ressources sylvicoles mais aussi le travail de tous ceux, bûcherons et gardes forestiers, qui en prennent soin tout au long de l'année afin que nos forêts restent des lieux accueillants pour leurs visiteurs.

**Albert Pauchard**

## **Mot du directeur**

Mesdames et Messieurs les Membres,

L'année 2024 fut quelque peu mouvementée avec notamment le départ d'un membre de la direction, M. Cyril Combremont auquel nous souhaitons une belle reconversion. M. Gaëtan Fässler lui a succédé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025. Ce dernier habite dans son triage Avenches-Vully, à Villars-le -Grand.

Durant l'année, l'idée est née d'ouvrir un shop forestier. Au mois de décembre 2024, il a été testé auprès de la population en proposant une vente de sapins de Noël et d'articles décoratifs, fabriqués en bois local bien sûr. L'ouverture officielle, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, a eu lieu dans le courant du printemps 2025 dans le cadre d'un partenariat avec la Scierie Stern.

L'avenir de notre monde est tendu et de gros nuages se profilent à l'horizon. Petit rayon de soleil dans nos forêts : nous travaillons de plus en plus avec le rajeunissement naturel et nous complétons avec des essences qui s'habitueront au réchauffement climatique.



J'adresse mes vifs remerciements à l'ensemble du personnel du Groupement forestier Broye-Vully pour son dévouement et son professionnalisme, à mes collègues gardes-forestiers, à Alexandra et finalement aux Membres du comité pour la confiance accordée.

**Pierre-Alain Crausaz**

## **1. Organes**

Le comité s'est réuni à 9 reprises au cours de l'année 2024 pour notamment établir le budget 2025, traiter les affaires courantes et adopter les comptes 2024.

### **1.1 Comité**

Le comité se constitue des personnes suivantes :

- M. Albert PAUCHARD (président) – Commune de Belmont-Broye
- M. Jacques HENCHOZ (vice-président) – Commune de Payerne
- M. Maxime CORTHEZY (responsable des finances) – Commune d'Avenches
- M. Phillipe COTTING – Commune de Delley-Portalban
- M. Philippe MAYOR – Commune de Grandcour
- M. Rémy GREThER – Commune de Montagny
- Mme Claire-Marie SPAHR – Commune de Vully-les-Lacs
- M. Nicolas JOSS\* – Inspecteur des forêts du 6<sup>e</sup> arrondissement Canton de Vaud
- M. Patrick ROSSIER\* – Chef du 4<sup>e</sup> arrondissement forestier Etat de Fribourg
- Mme Alexandra PROGIN\* – Responsable RH /secrétaire comptable
- M. Pierre-Alain CRAUSAZ\* – Garde forestier, directeur
- M. Gaëtan FAESSLER\* – Garde forestier dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025
- M. Samuel CHAMMARTIN\* – Garde forestier

*\*Présents au Comité avec voix consultative.*

## 1.2 Membres du GFBV

- Commune d'Avenches : 222 ha
- Commune de Belmont-Broye : 63 ha
- Commune de Chevroux : 14 ha
- Commune de Cudrefin : 78 ha
- Commune de Corcelles-près-Payerne : 37 ha
- Commune de Delley-Portalban : 38 ha
- Commune de Faoug : 56 ha
- Commune de Gletterens : 24 ha
- Commune de Grandcour : 79 ha
- Commune de Montagny : 28 ha
- Commune de Payerne : 107 ha
- Commune de Saint-Aubin : 9 ha
- Commune de Trey : 22 ha
- Commune de Vallon : 6 ha
- Commune de Vully-les-Lacs : 117 ha
- Etat de Fribourg : 526 ha
- Etat de Vaud : 583 ha

Au total, le GFBV gère et entretient 2'010 hectares de forêts publiques dans la Broye vaudoise et fribourgeoise ainsi que dans le Vully.

## 2. Personnel

### 2.1 Mouvements durant l'année

**M. Cyril COMBREMONT**, garde-forestier et membre de la direction a quitté le Groupement forestier au 31 décembre 2024 pour suivre d'autres aspirations. Nous le remercions pour son grand engagement depuis la création du GFBV. Nos vœux les meilleurs l'accompagnent dans ses projets.

C'est ainsi que son successeur, **M. Gaëtan FAESSLER**, a rejoint le Groupement forestier le 1<sup>er</sup> janvier 2025 en tant que **garde-forestier du triage 6.1** (Avenches - Vully). Nous nous réjouissons de la future collaboration.



*Cyril COMBREMONT remet la martèle du  
Vully à Gaëtan FAESSLER (source La Broye Hebdo)*

**M. Thibaud RAEMY** a terminé son apprentissage de forestier-bûcheron avec succès au mois de juillet 2024. La cérémonie de remise des CFC a eu lieu le 28 juin 2024 à Savigny. Il a de plus obtenu le prix de la 2<sup>ème</sup> meilleure moyenne générale. Nous remercions vivement ses formateurs pour leur soutien tout au long de son apprentissage.

Thibaud a ensuite été engagé jusqu'au 31 décembre 2024 par le Groupement forestier en tant que forestier-bûcheron avant son départ à l'armée. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de son parcours !



*Thibaud RAEMY*

**MM. Robin FREYMOND et Gilles KRENGER**, tous deux forestiers-bûcherons, ont émis le souhait de diminuer leur taux d'activité respectif dès la seconde partie de l'année 2024. Le Groupement leur ayant répondu positivement à leur demande, nous avons recruté un **forestier-bûcheron/machiniste** pour renforcer nos rangs. C'est **M. Bastien COLLAUD** qui a rejoint notre équipe dès le 6 janvier 2025.



*Bastien COLLAUD*

Finalement dès l'été 2024, nous avons commencé les recherches en vue d'engager notre futur-e apprenti-e forestier-bûcheron pour la rentrée scolaire 2025/2026. Notre choix s'est porté sur **M. Samuel PLUMETTAZ** qui a signé son contrat d'apprentissage dans le courant du mois de décembre 2024. Nous vous en apprendrons davantage à son sujet dans notre prochain rapport annuel d'activité.

Nous souhaitons la cordiale bienvenue à nos nouveaux collègues et au futur apprenti!

## 2.2 Ancienneté

**M. René ZILLWEGER** a fêté ses 40 ans d'ancienneté au service des forêts fribourgeoises ; il est engagé en tant que forestier-bûcheron au GFBV. Nous le remercions pour son grand engagement.

## 2.3 Formation

Au mois d'avril 2024, nos équipes forestières ont suivi un cours d'une journée, dispensé par Altimum Formation SA, afin d'apprendre à porter secours à un collègue blessé qui serait bloqué en hauteur, dans un arbre. Ils ont également eu l'occasion, durant le premier trimestre 2025, de suivre un cours dispensé par le Centre de formation professionnelle forestière pour « Comprendre les types de difficultés d'apprentissage » afin d'entourer de la meilleure des manières nos apprentis-ies.

**Mme Gwendoline ERB** suit régulièrement les modules en vue de son entrée au CEFOR Lyss. Elle a réussi les tests d'aptitude pour son admission à la formation de Forestière ES, passés le 6 décembre 2024, et poursuit son chemin au GFBV jusqu'au 31 décembre 2025.

**Mme Alexandra PROGIN** a, pour sa part, achevé la formation de Responsable RH et obtenu le Brevet fédéral en novembre 2024 après avoir réussi les différentes sessions d'examens.

**M. Gillian WASER** a poursuivi assidûment la formation de machiniste qui a été brillamment couronnée de succès par l'obtention du Brevet fédéral de conducteur de machines forestières après avoir passé les examens en décembre 2024.

Quant à nos apprentis forestiers-bûcherons **MM. Thibaut RAPIN et Joël TOBLER**, ils continuent leur parcours et sont à présent en 2<sup>e</sup> année. Ils ont passé les examens intermédiaires les 06.02 et 28.03.2025. **M. Julien BRUEGGER**, apprenti de 3<sup>e</sup> année, se prépare pour sa part aux examens finaux pour l'obtention du CFC.

## 2.4 Accueil de stagiaires

Le Groupement forestier a accueilli, en 2024, 7 jeunes pour effectuer un stage « découverte » ou en vue d'une formation de forestier-bûcheron. La plupart étaient domiciliés dans la région de la Broye et du Vully.

## 3. Activités

Plusieurs **coupes de sécurité** au bord de chemins ont été réalisées sur la route qui va de Montagny à Ponthaux, sur la route d'Oleyres sur la commune de Belmont-Broye, sur la place de jeu à Delley-Portalban, sur le sentier à Gletterens, au chemin des Breloures à Montagny et sur la route cantonale entre Grolley et Léchelles.



*Chantier entre Grolley et Léchelles*

Le GFBV a également effectué des **remises en état après les travaux forestiers** sur les pistes des forêts de Bruyère et de la Chanéaz à cause d'un manque cruel de gel.



*Remise en état à la Chanéaz*



*Remise en état à Berley*



*Remise en état à Berley*

Les apprentis forestiers-bûcherons inscrits à Grangeneuve ont participé à un **cours de sylviculture** durant deux semaines, en 2024.

Le GFBV a **combattu les néophytes** le long des cours d'eau fribourgeois et vaudois.



*Lutte contre les néophytes sur la commune de Belmont-Broye, sous la route cantonale le long de la Broye*

Avec le plan de gestion de l'Arbogne, nous avons pu **revitaliser des sources naturelles**. A la **gravière à la Chanéaz**, nous continuons à arboriser après l'extraction du gravier ; des plantations sont prévues jusqu'en 2026.

### 3.1 Plantations

Le GFBV a planté au total plus de 13 600 plants. Ceci représente pour :

- Le triage 041 : 1 000 cèdres d'Atlas, 650 douglas, 2 000 chênes rouvres, 200 noyers noirs, 200 châtaigniers, 400 bouleaux pour la gravière à la Chanéaz (changement d'affectation) et plus de 300 buissons pour un total de **4 450 arbres et 300 buissons**.
- Le triage 061 : pas moins de **6 000 plants forestiers**. Tout comme le triage 062, les essences sont adaptées aux futures conditions climatiques.
- Le triage 062 : **3 213 plants forestiers**. Diverses essences adaptées à la station future ont été utilisées, notamment l'érable à feuille d'obier, l'érable plane, le cerisier, le chêne, le tilleul ou encore le douglas.

### 3.2 Soins à la jeune forêt

- Soins sur le triage 041 : **70,09 ha** dont 15 ha de travaux effectués par les apprentis, 25 ha de travaux réalisés par les privés avec subventions (15 privés) et 30.09 ha effectués par l'équipe forestière.
- Soins sur le triage 061 : **39.25 ha**.
- Soins sur le triage 062 : **17.66 ha**.

Les soins à la jeune forêt représentent **127 ha**. D'avril à septembre, le gros des travaux consiste en effet à soigner la jeune forêt. Les missions principales sont :

- de dégager les petits arbres de la ronce et d'autres plantes concurrentielles, dans les jeunes forêts et de les protéger contre le chevreuil ;
- d'intervenir deux fois par année, avec les étés plus chauds qui se succèdent, dans le cas où des lianes (clématite, chèvrefeuille ou/et houblon) poussent dans les plantations. La nécessité d'intervenir se prolonge aussi au-delà des 5-6 ans habituels ;
- de dégager les arbres d'avenir afin d'assurer le développement optimal des plus beaux arbres, dans les peuplements plus âgés ;
- d'élaguer nos arbres d'avenir.

### 3.3 Exploitation

Le GFBV a exploité 13 186.4 sylvés\* soit 11 988 m<sup>3</sup>.

- Sur le triage 041, 5 525.5 sylvés.
- Sur le triage 061, 4 616 sylvés ont été exploitées. Pour le détail, ceci donne un volume de 1 660 sylvés de résineux et 2 956 sylvés de feuillus.
- Sur le triage 062, 3 044.9 sylvés ont été exploitées. Ceci représente un volume de 1 213.8 sylvés de résineux et 1831.1 sylvés de feuillus.

\* unité pour le volume d'un arbre sur pied, calculé à partir de son diamètre à 1.3 m du sol et à l'aide d'un tarif (source Centre de compétence en sylviculture (CCS) – octobre 2023)

### 3.4 Travaux pour tiers

#### Triage 041

- Travaux d'entretien liés à l'autoroute A1 à Bussy, Mussillens et dans la commune de Belmont-Broye : fauchage et évacuation, abattages de sécurité et en 2024 un soin particulier a été apporté à favoriser l'environnement de la rousserolle effarvatte.
- Entretien pour le RPS de Léchelles : fauchages et dégagements autour de petits étangs.
- Intervention en urgence à la suite de glissements de terrain survenus dans la commune de Delley-Portalban.
- Fabrication d'un caisson et création d'une passerelle sur l'Arbogne.
- Pose d'une barrière à Dompierre et création de haie à Delley-Portalban et à Dompierre.



*Rousserole effarvatte*

Triage 061 : différents travaux compensatoires pour l'autoroute A1 ont été effectués durant l'année 2024. Le secteur Avenches-Vully a été réalisé par le Groupement. La partie Payerne-Corcelles l'a été par une entreprise privée.

Triage 062 : aucun grand travail pour tier a été réalisé durant l'année écoulée.

### 3.5 Shop forestier

Dans le courant de l'année 2024, l'idée a germé d'ouvrir un shop en self-service proposant de produits issus des forêts situées dans le périmètre géographique. La Direction s'est rendue dans le Jura pour glaner des informations et bénéficier de l'expérience d'une structure déjà en place. Le samedi 30 novembre 2024, nous avons pris la température au sein de la population en ouvrant nos portes, le temps d'une matinée, pour nous présenter et vendre quelques articles, à l'approche des fêtes. Les sapins de Noël ont connu un vif succès et notre contremaître forestier a dû assurer l'approvisionnement au pied levé !

Quelques mois se sont écoulés, nous avons peaufiné le dossier pour le présenter au CoDir qui nous a donné son aval pour l'ouverture du shop dans le courant du premier trimestre 2025. Nous avons saisi l'occasion des premiers rayons du soleil et de la nature qui s'éveillait pour ouvrir officiellement la structure au public le samedi 22 mars 2025.

Un premier bilan sera effectué dans 1 an. Le GFBV se donne 2 ans afin de connaître la viabilité du projet et l'intérêt rencontré auprès de la population.



*Vue aérienne du dépôt à Russy*



*Shop le 30.11.2025*



*Sapins de Noël*

### **3.6 Bois pour les centrales de chauffage à distance**

Le Groupement forestier Broye-Vully a fourni, en 2024, 8 390 m<sup>3</sup> de copeaux soit 2 996 m<sup>3</sup> de bois pour les centrales de chauffage situées à Domdidier et à Montagny. Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous avons pu commencer dès le mois de septembre 2024 le ravitaillement des CAD.

Les premières livraisons pour le CAD de Payerne ne sont pas encore planifiées mais le projet suit son cours.

Pour l'instant, le solde du bois énergie est principalement vendu à Haldimann AG, à Claude Limat SA et à la Corporation d'Estavayer-le-Lac, en partenariat, pour alimenter la centrale sud de l'aérodrome de Payerne.

### **3.7 Tâches étatiques**

En plus des activités de gestion des forêts, les gardes forestiers représentent les Cantons de Vaud et de Fribourg pour les tâches d'autorité. Ces mandats communément appelés « tâches étatiques » regroupent :

- la collaboration avec la centrale du service forestier
- la vulgarisation de la forêt, l'accueil de classes scolaires
- la promotion des ressources forestières
- les martelages (désignation des arbres à abattre)
- le conseil et l'autorisation de travaux pour les forêts privées
- l'activité de police (lois forestières et sur la faune)
- la surveillance sanitaire
- la surveillance des dangers naturels
- la promotion et le suivi de la biodiversité.

Ces mandats représentent une occupation de 59% du poste de garde forestier pour la partie fribourgeoise et 39% pour chaque garde forestier pour la partie vaudoise.

Ce qui représente pour les propriétaires privés :

- **Martelage du triage 041** : 32 propriétaires pour un total de 4 170 m<sup>3</sup>
- **Martelage du triage 061** : 1 172,6 sylves pour 48 propriétaires
- **Martelage du triage 062** : 1 815.4 sylves pour 107 propriétaires

### 3.8 Prestations en faveur de la population

- Durant le printemps 2024, les élèves des communes d'Avenches, Vully-les-Lacs ainsi que Cudrefin ont chacun planté un arbre lors de la traditionnelle plantation des écoles.
- Le 2 novembre 2024, les enfants des communes de Corcelles-près-Payerne, Grandcour, Payerne, Montagny et Belmont-Broye ont eu l'occasion de planter leur « arbre des 7 ans ».
- Le Groupement forestier a participé à la « Journée découverte des métiers » le 28 septembre 2024 à la Halle des Fêtes de Payerne.
- Des abattages pour les écoles de Belmont-Broye et Montagny ont été organisés.
- Visite de la plantation du WSL à Belmont.
- Participation à la création d'un film sur le changement climatique (Robin des bois).
- Entretien de plus de 10 km de sentiers.
- Sécurisation des canapés forestiers.
- Entretien de notre parcours VTT de 23 km Berley-Chanéaz et du sentier mycologique à la Chanéaz.



*Prêts à donner des explications aux écoliers pour les plantations*



*Tournage du film sur le changement climatique*

## 4. Infrastructures

### 4.1 Véhicules

Dans le courant 2024, nous avons reçu notre nouveau tracteur agricole préparé pour la forêt. Celui-ci est muni d'une grue et de deux treuils. Ce tracteur nous permet de gagner en temps et en efficacité dans les coupes de bois. En effet, grâce à sa grue, les arbres peuvent être tournés (finis d'être façonné) et prétriés afin de gagner du temps lors du débardage avec le porteur forestier.

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'automne 2024, le préavis pour l'achat d'un nouveau tracteur a été accepté. Ainsi, le choix s'est porté sur un tracteur agricole préparé forêt, muni d'un frontal. En effet, celui-ci est amené à remplacer son prédécesseur qui est âgé. Le treuil, encore en bon état, a été conservé.

Lors de la même Assemblée générale ordinaire, le préavis pour l'achat d'une voiture 4x4 de service a également été validé. Celle-ci est utilisée par le nouveau collègue garde-forestier du triage 061 Avenches-Vully. Le choix s'est porté sur un Toyota RAV4 qui remplit toutes ses attentes.

#### 4.2 Matériel

Afin de décharger le véhicule destiné à notre machiniste du tracteur NOE, le Groupement forestier a fait l'acquisition d'une remorque spécifique pour le carburant. Elle contient la citerne carburant et l'entier du matériel du NOE y est rangé.



*Remorque aux couleurs du GFBV*

## 5. Finances

Les finances en quelques chiffres clés :

- **Bénéfice** : Fr. 88'642.97
- **Masse salariale** : Fr. 1'753'930.84 y compris charges sociales, indemnités et frais
- **Prestations allouées aux entreprises privées** : Fr. 890'000.-

Ventes des bois	Fr. 1'432'728.33	
Prestations	Fr. 1'890'553.91	
TVA sur ventes		Fr. 60'899.05
Frais d'acquisition		Fr. 1'024'916.98
Charge d'exploitation		Fr. 2'012'169.56
Amortissements		Fr. 166'319.52
Produits financiers	Fr. 570.35	
Charges financières		Fr. 204.51
<b>Bénéfice</b>	<b>Fr. 88'642.97</b>	

- **Bilan** : Fr. 2'621'690.46
- **Dettes** : prêt du Fonds d'investissement forestier FIF de Fr. 150'000.-
- **Capitaux propres** :
  - Capital social : 1'573'309.65
  - Bénéfice ou perte reportée : 562'947.57

## Carte du périmètre des forêts gérées par le Groupement forestier Broye-Vully

